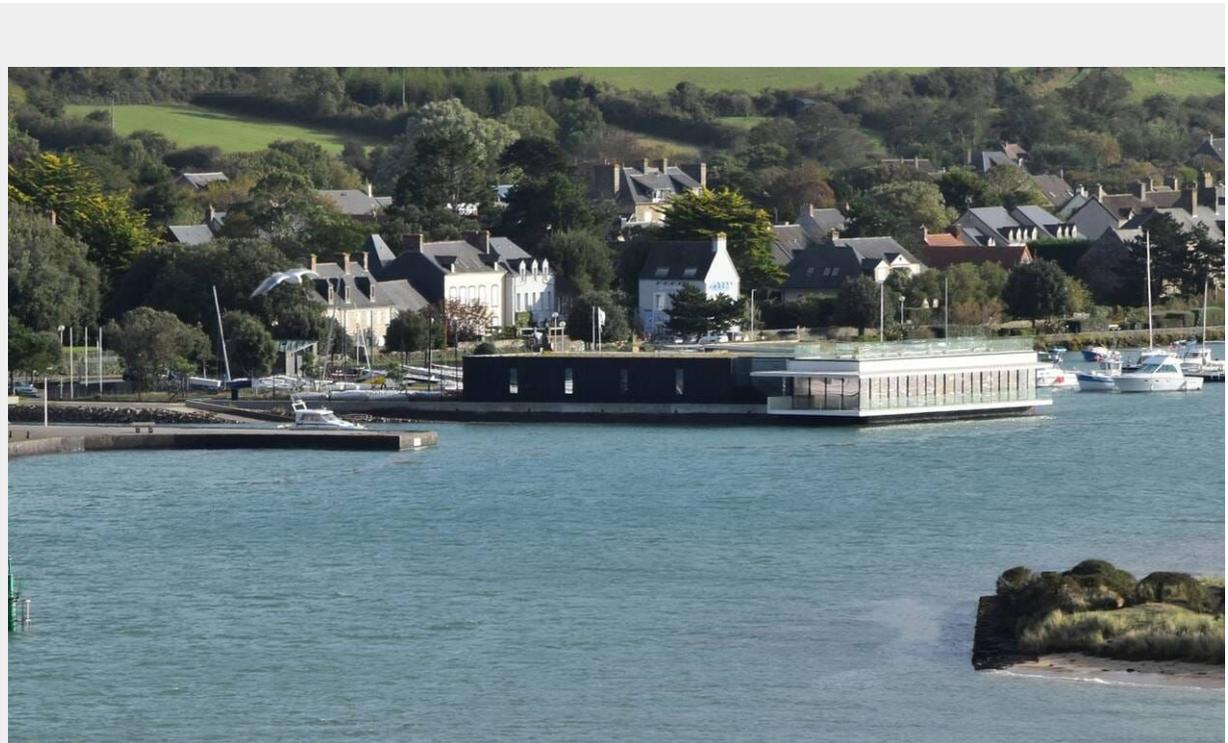


<https://www.ouest-france.fr/normandie/barneville-carteret-50270/barneville-carteret-la-mise-en-eau-du-chenal-va-maintenir-le-pole-nautique-a-flot-7179054>

Barneville-Carteret. La mise en eau du chenal va maintenir le pôle nautique à flot

Construit au fond du chenal, le pôle nautique de Barneville-Carteret (Manche) ne pouvait fonctionner qu'à marée haute, même en période estivale, alors que des milliers de touristes fréquentaient la station. La mise en eau du plan d'eau, grâce à la construction de portes à flots, change la donne.



Jusqu'à présent, le pôle nautique de Barneville-Carteret (ici par grande marée) ne pouvait fonctionner qu'à marée haute. Depuis l'installation d'une porte à flot dans le chenal, il dispose d'un plan d'eau permanent. | OUEST-FRANCEAfficher le diaporama
[Ouest-France](#)Publié le 08/03/2021 à 14h59

ÉCOUTER
LIRE PLUS TARD
Partagez

- FACEBOOK
- TWITTER

- FLIPBOARD
- MESSENGER
- LINKEDIN
- _EMAIL

Imaginé au début des années 2010 par l'ancienne communauté de communes de la Côte des Isles et mis en service en 2015, le pôle nautique de Barneville-Carteret ne pouvait fonctionner à sa pleine capacité en raison de l'important marnage du secteur. L'idée d'une mise en eau du chenal, par la précédente municipalité, devrait sauver cet outil qui a coûté près de trois millions d'euros.

Essentiellement destiné au club d'aviron et à l'école de voile, il était régulièrement fermé dans la journée, même en haute saison, par manque d'eau dans le chenal. Une solution de repli avait été trouvée en mettant ses salles en location pour des séminaires et autres réunions, à mille lieues de sa vocation initiale.

Quatre changements de propriétaires

Vu le montant investi autour de cette structure communautaire, mise à disposition de la commune pour son fonctionnement, les élus décident, en juillet 2015, de créer un office municipal des sports nautiques, « **pour dynamiser et rentabiliser cet outil** ».

Mais sans eau dans le chenal, difficile d'obtenir le résultat escompté. Des ergomètres permettent néanmoins aux adhérents du club de pratiquer l'aviron en salle, derrière une vitre.



Depuis l'installation d'une porte à flot dans le chenal, le pôle nautique dispose d'un plan d'eau permanent. Désormais, il peut fonctionner quel que soit le coefficient de la marée. La mairie veut dynamiser cette structure. | OUEST-FRANCE

Au manque d'eau, est venue se greffer la valse des propriétaires. « **Depuis sa mise en service, le bâtiment a changé quatre fois de propriétaire** », remarque le maire, David Legouet. Dix-huit mois après l'ouverture du pôle nautique, la communauté de communes était dissoute. Le 1^{er} janvier 2017, la structure nautique entrait dans le giron de la Communauté d'agglomération du Cotentin. Qui, quelques mois plus tard, décidait de ne pas exercer la compétence Pôles nautiques et rétrocédait le bâtiment à la commune.

Le pôle nautique cédé au Département de la Manche

Celle-ci « **ne pouvant se substituer à une telle collectivité, j'ai signé la cession du pôle nautique au Département** », indique David Legouet. Construit sur un ancien musoir en remblai, les pieds dans l'eau et avec un toit terrasse accessible, présentant déjà un désordre (fuite), il laisse augurer un entretien coûteux. [Mieux valait le confier à une solide collectivité, en l'occurrence le Département, en charge de la gestion portuaire, via la SPL \(Société publique locale\) des ports de la Manche, depuis le 1^{er} janvier 2019.](#) « **Il appartient désormais au Département et la commune en a la gestion, via une convention. Donc c'est nous qui l'entretiens quand même, avec l'aide financière de l'agglomération puisque c'est la 3CI qui avait contracté l'emprunt. C'est compliqué** », admet le maire.

Des classes de mer sur le nouveau plan d'eau ?

Si la précédente municipalité et le Département de la [Manche](#) sont venus au secours du pôle nautique avec la mise en eau du chenal, la nouvelle municipalité veut aller plus loin en organisant des classes de mer. Le maire, David Legouet, préconise pour cela de recruter un chef de base à l'année, « **en le payant via une subvention versée annuellement par la mairie au club de voile** ».

Il devra avoir les compétences voile et aviron. « **Dès le mois de septembre, après la fin des travaux d'extension du bassin de plaisance, nous espérons pouvoir lancer ces classes de mer qui pourraient être hébergées au Centre Eugène-Godey (Auberge de jeunesse), avenue des Douits, et découvrir la voile, l'aviron, l'estran...** » « **Dans les années passées, nous avons souvent parlé d'une école d'aviron. Nous sommes en discussion avec la mairie et le club de voile pour un projet au pôle nautique** », confirme Marie Arnaud, responsable au club d'aviron. Ce vieux serpent de mer, consistant à développer l'activité de l'auberge de jeunesse et à prolonger l'activité de la station au-delà de la saison estivale, devrait enfin se concrétiser, grâce à la mise en eau du chenal par le Département.